



PONT-A-CELLES

Enquête Publique : Projet de Plan Stratégique PAC pour la Wallonie, 2023-2027

Enquête publique

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la réglementation applicable en vue de bénéficier du soutien dans le cadre de la politique agricole commune (plan stratégique relevant de la PAC) et financé par le Fonds européen agricoles de garantie (FEAGA) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) (règlements (UE) 2021/2115), le projet de rapport sur les incidences environnementales (RIE) de ce plan a été élaboré. En vertu des articles D.29-7 et suivants du Livre 1er du Code de l'Environnement, ce document est soumis à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Date de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
16 mai 2022	20 mai 2022	08 juillet 2022	Collège communal 22, place communale 6230 PONT-A-CELLES environnement@pontacelles.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête à l'Administration communale – service Cadre de vie, place communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES, chaque jour ouvrable pendant les heures de service. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 16h. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service Cadre de vie (Environnement) au 071/84.90.62/63 ou via environnement@pontacelles.be.

Les documents sont consultables également sur le site internet : <https://agriculture.wallonie.be/plan-strategique-pac-2023-2027>

Les observations verbales peuvent être recueillies sur rendez-vous auprès du service Cadre de vie (Environnement) au 071/84.90.62/63 ou via environnement@pontacelles.be.

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne, sur le formulaire prévu à cet effet, sur le site internet, par mail et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPW ARNE :

<p align="center">Projet de Plan Stratégique PAC 2023-2027 Via courriel : programme.feader.arne@spw.wallonie.be ou par courrier au Service public de Wallonie Direction des Programmes européens, Chaussée de Louvain 14, - 5000 Namur</p>
--

Pont-à-Celles, le 11 mai 2022.

Le Directeur Général

Gilles CUSTERS

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

Pascal TAVIER

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre 1er du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre 1er du Code de l'Environnement. Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier